

La Fondation GARANCE fait un don de 3 000 € pour la reconstruction de Notre-Dame-de-Paris

Touché par la violence de l'incendie ayant détruit en partie Notre-Dame-de-Paris, le Comité exécutif de la Fondation GARANCE a décidé de soutenir la reconstruction de la cathédrale en versant un don de 3 000 € à la Fondation du patrimoine.

Seule fondation exclusivement dédiée au secteur de l'artisanat, la Fondation GARANCE – sous l'égide de la Fondation de France – se sent particulièrement concernée par la nécessité de reconstruire Notre-Dame-de-Paris, à la suite de l'incendie accidentel survenu le 15 avril 2019.

« Avec ce don, la Fondation GARANCE participe au financement d'un projet d'intérêt général. Nos artisans mettront tout en œuvre pour reconstruire Notre-Dame-de-Paris. Et il est de notre devoir de les soutenir ce sens. » ajoute Serge CROUIN, Président du Comité exécutif de la Fondation GARANCE.

A propos de la Fondation GARANCE

Née d'une volonté de la mutuelle de venir en appui de son secteur d'origine, la Fondation GARANCE est la seule Fondation dédiée uniquement à l'artisanat. Placée sous égide de la Fondation de France, la Fondation GARANCE poursuit 4 objectifs : favoriser la transmission des savoir-faire et renforcer les liens intergénérationnels ; favoriser la mise-en-œuvre d'actions éducatives dans le cadre de l'apprentissage ; soutenir les projets qui visent à promouvoir l'excellence des métiers ; mettre en œuvre des études et actions pour accompagner les entrepreneurs et leurs familles et prévenir les risques de santé au travail. La Fondation définit un programme d'actions annuel qui intègre un appel à projets et une campagne de bourses d'Excellence. Le Comité exécutif de la Fondation GARANCE est composé de six administrateurs, quatre administrateurs représentent le Fondateur, GARANCE, et deux administrateurs ont le statut de personnes qualifiées. www.fondation-garance.fr

A propos de GARANCE

GARANCE est la première mutuelle de France, en chiffre d'affaires, sur le marché de la retraite Madelin. Acteur majeur de l'épargne retraite avec près de 275 000 adhérents et 350 000 contrats en portefeuille, GARANCE a également su développer une offre globale d'assurance de personnes désormais ouverte à tous. www.garance-mutuelle.fr @GaranceMutuelle

Contacts presse :

Elisabeth MARZAT 01 53 21 12 44 / 06 65 59 61 69
Mélanie MILON 01 53 21 12 43 / 06 65 30 81 00

emarzat@garance-mutuelle.fr
mmilon@garance-mutuelle.fr